

Passy, le 4 juillet 2019

Signature du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) du Pays du Mont-Blanc
4 juillet 2019 à 18h, dans les locaux de la CCPMB
648, Chemin des Prés Caton – 74190 PASSY



Le Département de la Haute-Savoie s'est engagé très tôt pour la préservation et la valorisation de ses espaces naturels de qualité exceptionnelle. Dans ce sens, il a adopté un Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles réalisé en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux.

Le dispositif Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) est un outil technique et financier permettant de mettre en œuvre le SDENS sur les territoires.

La CCPMB s'est lancée dans la démarche en 2017 et co-signe aujourd'hui le CTENS du Pays du Mont-Blanc avec Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie, et les 20 autres maîtres d'ouvrage.

Une démarche concertée

Lors de l'élaboration du CTENS, l'ensemble des acteurs du territoire a été entendu. Leur expertise a servi à établir un diagnostic du territoire et à identifier des projets, existants ou à construire, éligibles dans le cadre du CTENS. Au total, ce sont 22 structures (Département, CCPMB, communes, associations et professionnels) qui se sont mobilisées en proposant des projets dont une partie a été retenue pour construire le CTENS Pays du Mont-Blanc.

Des projets variés en faveur de l'environnement

3 enjeux principaux ont été identifiés sur le territoire de la CCPMB :

- La fonctionnalité des espaces naturels d'intérêt écologique majeur / réservoirs de biodiversité
- La maîtrise de la pression anthropique sur les milieux naturels et les espèces
- Le rôle pédagogique des espaces naturels

22 fiches action répondent à ces enjeux. Les nombreux projets qui les composent sont de natures variées : labellisation de sites en Espaces Naturels Sensibles, sensibilisation de publics divers, stratégie pastorale, préservation d'espèces emblématiques, travaux favorisant la continuité écologique...

Le montant prévisionnel de l'ensemble des projets s'élève à 8 millions d'€ dont 4,7 millions d'€ de subventions du Département. Le programme d'action est établi sur la durée du CTENS soit 5 ans : 2019 -2023.

La CCPMB, animatrice du CTENS

La CCPMB a été désignée comme chef de file du CTENS. Elle veille à la bonne mise en œuvre des actions prévues et au bon déroulement global du contrat. Le rôle de la CCPMB est également d'apporter une aide technique aux maîtres d'ouvrages et d'être présente dès la conception des projets les plus importants pour garantir le respect des lignes directrices du CTENS. Le Département verse cependant ses subventions directement aux porteurs de projets. Un Comité de Territoire composé de tous les maîtres d'ouvrages et de l'ensemble des acteurs concernés, se réunira annuellement pour suivre l'avancée du CTENS.

Le Département de la Haute-Savoie, chef de file de de la préservation des espaces naturels

Le Département s'est engagé très tôt dans la préservation des milieux naturels. Depuis une quinzaine d'années, il mène une politique volontariste en actionnant les leviers de protection et de mise en valeur de ces espaces. Cette politique s'élabore dans un **esprit de concertation** : les collectivités locales et les partenaires associatifs sont systématiquement associés aux projets de gestion et d'animation des espaces naturels. Le deuxième Schéma départemental des ENS, adopté en 2016, vise à renforcer significativement l'implication du Département afin de **préserver et reconquérir des espaces naturels du territoire**, avec notamment un appui renforcé aux collectivités et associations. Chef de file de la biodiversité, le Département souhaite **mieux concilier urbanisation, tourisme, agriculture et biodiversité**. Il consacrera plus de **12,5 M€** au patrimoine naturel en 2019.

Le contrat de territoire ENS, d'une durée de 5 ans, est un outil départemental pour accompagner les collectivités dans la définition puis la mise en œuvre de leur politique de préservation et de valorisation des espaces naturels, remarquables ou non (soutien technique et financier), à l'échelle d'un territoire, au niveau intercommunal, de massif ou de bassin versant. Il bénéficie d'un soutien important du Département (*acquisitions, études, travaux, actions de sensibilisation et de conciliation des usages, poste référent biodiversité*).

Contacts presse :

Clémentine AGERON – Animatrice CTENS – CCPMB : 06 11 11 90 03 / c.ageron@ccpmb.fr
Cécile Menu – service presse – Département 74 : 04 50 33 58 61 / media@hautesavoie.fr